

Un fait de société : des mentalités d'assistés?

Autor(en): **Weck, Hervé de**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **141 (1996)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sommaire

RMS/Août 1996

	Pages
Editorial	
Des mentalités d'assistés ?	3
Armée 95	
L'instruction des fusiliers territoriaux Col H. de Weck	6
Forces aériennes	
DCA Br Jean-Pierre Cuhe	11
Instruction	
Plaidoyer pour une école d'officiers centralisée Col P. G. Altermath	15
Prospective	
Réflexions sur l'avenir de notre sécurité Maj EMG D. Heller	19
L'enjeu M.-M. Greub	24
RMS-Défense Vaud	
	I-IV
Casques bleus	
Evolution du maintien de la paix Cap J.-N. Marti	27
Armées étrangères	
Une défense nouvelle en France	31
Les nageurs de combat allemands E. Micheletti	34
Comptes rendus	
Trois ouvrages sur les problèmes contemporains Lt col D. M. Pedrazzini	39
Principes pour diriger... Lt col J.-J. Rapin	42
Revue des revues	
Cap F. Schmutz	45

Un fait de société : des mentalités d'assistés ?

« Nous n'avons pas à rougir d'avoir aimé la liberté, mais seulement de l'avoir mal défendue, non pas seulement sur les champs de bataille, mais avant durant la paix, dans notre maison. »

Raymond Aron

Dans son *20 Heures* du 6 mai 1996, sur TF 1, Patrick Poivre d'Arvor parle de la réunion à Matignon de nombreux ministres, de syndicalistes et de représentants d'association défendant la famille, venus plancher sur les sacro-saintes allocations familiales et leur devenir. Suit un reportage consacré à une mère de famille BC-BG, quatre enfants BC-BG et la Renault Espace tout aussi BC-BG pour accompagner tout ce petit monde à l'école.

Cette mère, dévouée s'il en est, insiste – on peut la comprendre – sur ses journées harassantes. Mais elle se plaint surtout de ne pas percevoir de salaire et de ne pas avoir un statut social bien défini, bien qu'elle « travaille pour la société en élevant ses enfants. » Atterrant ! Quelle est donc cette société où les mères considèrent comme un métier d'élever leurs enfants ? Certes la tâche est ardue, mais n'est-ce pas le devoir de chaque mère ? Penser qu'on élève ses enfants « pour la société », c'est vraiment une notion collectiviste ! N'élève-t-on pas ses enfants pour eux-mêmes ? Bien que l'on vive au

sein d'une société, fonder une famille relève de la volonté de deux individus responsables : un père et une mère. Les enfants, leur nombre, voilà des choix qu'ils doivent assumer. Or c'est bien là que le bât blesse.

« Assumer » ne signifie plus grand-chose pour beaucoup de nos contemporains : assumer ses choix, assumer sa vie, assumer ses enfants, assumer ses responsabilités, assumer son entretien, assumer ses échecs... Il est tellement plus simple de se faire assister (on n'ose plus dire « tomber à l'assistance »), d'émarger à un ou plusieurs des innombrables postes prévus dans le budget des assurances sociales, bref de manifester une mentalité d'assisté qui utilise, pour se justifier, un langage politiquement branché ! On revendique des droits, mais il apparaît ringard d'invoquer des devoirs envers son pays, son entreprise, ses proches...

Qui n'a pas jamais entendu la rengaine assenée dans les transports publics parisiens par de pauvres hères qui se disent « victi-

mes de la société » : « J'ai vingt ans, je n'ai pas encore droit au revenu minimum d'insertion », et de faire la quête. Pour beaucoup d'entre eux, tout est dit : pas question de travailler, de s'échiner ! Ils attendent leurs vingt-cinq ans pour avoir « droit » au revenu minimum d'insertion.

Il ne s'agit pas seulement d'un mal français. Dans nos écoles de commerce, dans nos gymnases, des enseignants et des directeurs, qui se croient branchés, ne cessent de parler des droits des élèves mais jamais de leurs devoirs. Se pencher sur les droits des maîtres, cela sent son fasciste. Pour ces soixante-huitards attardés, le droit aux études se résume à l'obtention de la « moyenne politique », c'est-à-dire de la suffisance : la « pédagogie du succès » dans leur jargon. Pas question de préparer les jeunes à la vie active, il faut leur apprendre à « s'épanouir » et à défendre leurs droits.

Dans les couloirs des écoles moyennes, même des universités, combien de fois entend-on des étudiant(e)s, dont la motivation et l'ardeur n'apparaissent pas comme les traits fondamentaux de la personnalité, confier à un camarade : « Quand j'aurai mon diplôme, je me « paie » une année de chômage et, après, je ver-



La Gazette de la presse et des médias francophones, février-mars 1996.

rai... » Pour d'autres, l'année sabbatique, obligamment payée par papa et maman, évitera de recourir aux caisses publiques.

Voilà une des tares de nos sociétés occidentales après des années de politiques sociales basées sur le principe de l'arrosoir. L'Etat-providence pourvoit à tout, chacun a droit à recevoir des prestations, mais sans devoir fournir quelque chose en contrepartie.

On comprend dès lors l'attitude de beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles d'aujourd'hui. Bien qu'ils admettent que la paix en Europe n'est pas forcément assurée, qu'on ne peut exclure des scénarios-catastrophes, ils voteraient

oui à une nouvelle initiative visant à la suppression de l'armée, simplement parce qu'ils auraient ainsi une possibilité d'éviter trois cents jours d'effort ou tout autre service à la collectivité.

Avec une « mentalité d'assisté » qui revendique tous les droits, il apparaît évident que des jeunes gens connaissent de grosses difficultés psychologiques au début de leur école de recrues. Il en va d'ailleurs de même durant les premiers semestres d'étude à l'université ou au polytechnicum où travail et obligations rythment les activités d'étudiants encore très « cool ». ¹

Colonel Hervé de Weck

¹ Ce texte reprend en l'élargissant une réflexion parue dans Désinformation-Hebdo du 15 mai 1996 et intitulée « Famille, je t'aime ».